

COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 18 JUIN 2020 à 20 HEURES

SALLE DES FETES

**Présents / DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine --REY Nicolas- VUILLEMIN
Christophe RAFFIN Jean Jacques – GARIN Guillaume – LAFFAY Pierre Jean –
GANGLOFF Sylvie – ANDRE Martine – BONIFACE Stéphane – DEBERT
Véronique**

Lecture du compte-rendu de la réunion du 18 Juin. Compte rendu voté à l'unanimité.

Lecture de l'ordre du jour.

ELECTION DU 3è ADJOINT : Madame le Maire propose d'élire un troisième adjoint suite à la démission de Monsieur DUTEL Gérard.

Monsieur VUILLEMIN Christophe se porte candidat.

Le conseil procède au vote

Résultats du vote : Votants : 11 Blanc 1 Exprimés : 10

Majorité absolue : 06

Vuillemin Christophe : 10 voix

Monsieur VUILLEMIN Christophe est élu 3è adjoint et accepte le poste.

OPERATION 2S2C : Deux étudiantes ont été embauchées encadrer les enfants, Brunel Perrine et Bissay Angéline jusqu'au 3 juillet 2020. Perrine intervient de 8 h20 à 16 h30 et Angéline de 11 h30 à 13 h30 et de 16 h 30à 18 h. Des bénévoles viennent prêter main forte soit Christine LAFFAY et Marie Claude RODA.

Ces emplois sont subventionnés en partie par l'académie.

Déjeuners à midi servis sur plateau à la salle des fêtes. La salle des fêtes et ses abords ont été aménagés.

Le Conseil Municipal décide de maintenir l'organisation de l'école avec la garderie comme actuellement. Des tables supplémentaires seront installées à la salle des fêtes et des bureaux supplémentaires dans une classe.

DOSSIER DE FINANCEMENT POUR L'ECOLE NUMERIQUE : Trop tard pour déposer le dossier donc à prévoir l'an prochain.

MATERIEL POUR L'ECOLE : Un vidéoprojecteur wifi pour l'école de Julie et un écran blanc pour la classe de Maryline, un écran/tableau blanc pour la classe de Julie

Les calculatrices de fin d'année pour les enfants allant en 6^{ème} ont été commandées.

TRAVAUX ECOLE : Le mur de soutènement vers le préau s'effrite ainsi que le mur longeant la descente de l'école. Des devis avaient été faits. Le conseil aimerait que ces travaux se fassent pendant les vacances scolaires. Le conseil décide de demander des devis à deux entreprises différentes avec une date butoir sur le devis.

FLEURISSEMENT : Les inscriptions pour le concours départemental et la structure Nature et Patrimoine sont arrivées en mairie. Sachant que cette année Nature et Patrimoine offre l'inscription.

VOIRIE : Compte-rendu de la visite du chemin Chez Liange. Le Conseil désire officialiser la donation du terrain. Un dossier sera monté en ce sens.

HORAIRES DES EMPLOYES COMMUNAUX : Madame le Maire donne les horaires des employés communaux.

COMPTE RENDU DE LA VISITE DE LA COMMISSION DE SECURITE : le 11 juin la commission de sécurité a contrôlé la cantine et la salle des fêtes. Ont été détectés comme anomalies : 5 blocs d'issue de secours qui ne fonctionnaient

pas ainsi que l'alarme incendie qui ne fonctionnait que sur batterie. La commission a émis un avis défavorable, la commune a 10 jours pour mettre en conformité. Le 16 juin l'entreprise Muselle Bertrand a procédé aux remplacements nécessaires.

ACHAT DE MATERIEL POUR LA CANTINE : revoir le financement de la cantine
Le réfrigérateur est défectueux le conseil décide de le changer. Un devis sera demandé à la société Viallon.

Voir si on peut faire réparer le lave-vaisselle qui avait été acheté pour le bar

QUESTIONS DIVERSES :

Ordures Ménagères : La communauté de communes a indiqué qu'elle désirait harmoniser les tarifs des ordures ménagères pour octobre 2020.

La commune est actuellement en REOMI comme 16 % du territoire de la CCFE les autres communes sont en TEOM soit 42 % du territoire.

Cette décision sera prise en réunion de la CCFE le 15 octobre 2020.

Aide aux entreprises Covid 19 : elle se met en place par le biais de la région qui versera à la CCFE celle-ci prélèvera à la commune sur le montant des ACTP la somme de 200 euros versée à chaque artisan qui sera éligible.

Transports scolaires : Le conseil général met en place de nouveaux horaires et seul un car circulera au lieu de deux. Les enfants devront partir très tôt le matin et rentreront tard le soir. Il y a contestation des communes et des parents.

Logement communal : Fin août le logement sera libéré suite à un accord avec les locataires.

Fuite sur un pan de toiture de l'église : quelques tuiles sont cassées et ont donné une fuite. Un artisan sera contacté pour réparer.

Grille vers l'église : Une grille est cassée ainsi que le support Les agents techniques vont réparer

Point d'eau à l'église : l'installation d'un robinet est nécessaire un devis sera établi par un artisan.

Inondation de la salle d'animation rurale : Suite aux fortes pluies du vendredi 12 juin de l'eau s'est infiltrée dans l'armoire électrique Une déclaration à l'assurance a été faite un devis a été établi pour une remise en état. La cause de ces infiltrations n'a pas encore été repérée. Le conseil décide de faire passer un couvreur.

Clés des salles : La circulation des clés est importante. Le conseil décide de changer des barillets avec des clés sécurisées.

Gradins à la salle d'animation rurale : faire refaire un garde-corps pour le sécuriser. Le conseil décide de faire contrôler les installations par une entreprise agréée.

Smaelt : Des travaux vont être effectués sur le Bernand, des tuyaux seront installés sous la rivière afin que les truites remontent la rivière. Ces travaux sont financés par le SMAELT.

Chemin vers Montsarrat : un propriétaire de bois a sollicité la réouverture d'un chemin après repère sur les documents cadastraux ce chemin n'apparaît pas. Une vérification sera faite sur le site cadastre.gouv.fr.

Délégués sentiers pédestres : Jean Frénéat et Louis Denis s'occupaient déjà de cela ils sont renouvelés.

Boulangerie Muselle : un artisan boulanger de la région serait intéressé pour reprendre le fond Madame le Maire lui a donné le numéro de téléphone du propriétaire du bâtiment.

Feu artifice : Madame le Maire donne lecture du courrier reçu de la société l'Etoile qui nous fournit le feu d'artifice. Elle va demander des précisions sur ce courrier.

Acquisition d'un téléphone portable professionnel pour la mairie.

Prochaine réunion le jeudi 9 juillet à 20 heures à la salle des fêtes..

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 45.